

Challenge du Faucigny

Règlement du classement général

Article 1 — Principe

Le Challenge du Faucigny se déroule en trois étapes, disputées dans trois cadences différentes :

1. Étape 1 : tournoi de parties longues — 6 rondes
2. Étape 2 : tournoi rapide — 7 rondes
3. Étape 3 : tournoi de blitz — 13 rondes

Un classement général est établi à l'issue des trois étapes.

L'objectif du Challenge est de récompenser la régularité dans les trois cadences, tout en donnant une importance prépondérante au résultat obtenu dans le tournoi de parties longues.

Article 2 — Calendrier

- Étape 1 : tournoi de parties longues
 - Samedi 5 décembre 2026 à Thyez
 - Samedi 3 avril 2027 à Thyez avec possibilité de repli le 22 mai 2026
- Étape 2 : tournoi de blitz
 - Samedi 9 janvier 2027 (tournoi de l'amitié) à St Jeoire (salle des fêtes)
- Étape 3 : tournoi rapide
 - Samedi 20 mars 2027 à Thyez

Article 3 - Pondération des trois étapes

Chaque étape rapporte des points Challenge selon le barème suivant :

Étape	Nombre de rondes	Points maximum
Parties longues	6	300 pts
Rapide	7	200 pts
Blitz	13	100 pts

Le nombre de rondes étant différent pour chaque tournoi, les résultats sont normalisés.
La formule est :

Points Challenge = (score obtenu ÷ nombre de rondes) × points maximum de l'étape

Ainsi, une victoire dans une ronde vaut toujours la même proportion du barème de l'étape.

Article 4 — Exemple de calcul

Un joueur réalise :

- Parties longues : 4/6
- Rapide : 5/7
- Blitz : 9/13

Son score Challenge est :

Longues : $4 \div 6 \times 300 = 200$ points

Rapide : $5 \div 7 \times 200 = 142,9$ points

Blitz : $9 \div 13 \times 100 = 69,2$ points

Soit :

$200 + 142,9 + 69,2 = 412,1$ points

S'il a participé aux trois étapes, il bénéficie également du bonus de fidélité prévu à l'article 5.

Article 5 — Bonus de participation

Afin d'encourager la participation à l'ensemble du Challenge, un bonus de 20 points est accordé à tout joueur ayant participé aux trois étapes.

Le score maximal du Challenge est donc de 620 points
dont :

- 300 points pour les parties longues
- 200 points pour le rapide
- 100 points pour le blitz
- 20 points de bonus de participation

Article 6 — Classement général

Le classement général est établi selon le nombre total de points Challenge obtenus.

Le classement est donc prioritairement déterminé par :

- Total des points Challenge
- Nombre de points obtenus lors de l'étape de parties longues

- Nombre de points obtenus lors de l'étape rapide
- Nombre de points obtenus lors de l'étape blitz

La philosophie du Challenge est ainsi clairement orientée vers la performance dans les parties longues.

Article 7 — Participation aux étapes

Un joueur peut participer à une, deux ou trois étapes.

Un joueur n'ayant pas participé à une étape obtient 0 point pour cette étape et ne bénéficie pas du bonus de participation.

Pour prétendre au titre de vainqueur du Challenge du Faucigny, le joueur doit avoir participé aux trois étapes.

Article 8 — Classements annexes

Selon le nombre de participants, des classements spécifiques pourront être établis :

- Classement général
- Classement jeunes
- Classement féminin
- Classement des joueurs de moins de 1600 Elo
- Classement des joueurs de moins de 1400 Elo

Ces classements annexes utilisent le même système de points que le classement général.

Article 9 — Trophée

Le vainqueur du classement général reçoit le Trophée du Challenge du Faucigny.

Le trophée est remis à l'issue de la troisième étape.

Le club pourra également récompenser les meilleurs joueurs des différentes catégories.

Formule du Challenge

 PARTIES LONGUES

6 rondes — 300 points

♗ RAPIDE

7 rondes — 200 points

BLITZ

13 rondes — 100 points

FIDÉLITÉ

+20 points si les trois étapes sont disputées

TOTAL MAXIMUM : 620 POINTS

« Trois cadences, trois défis, un seul champion ! »